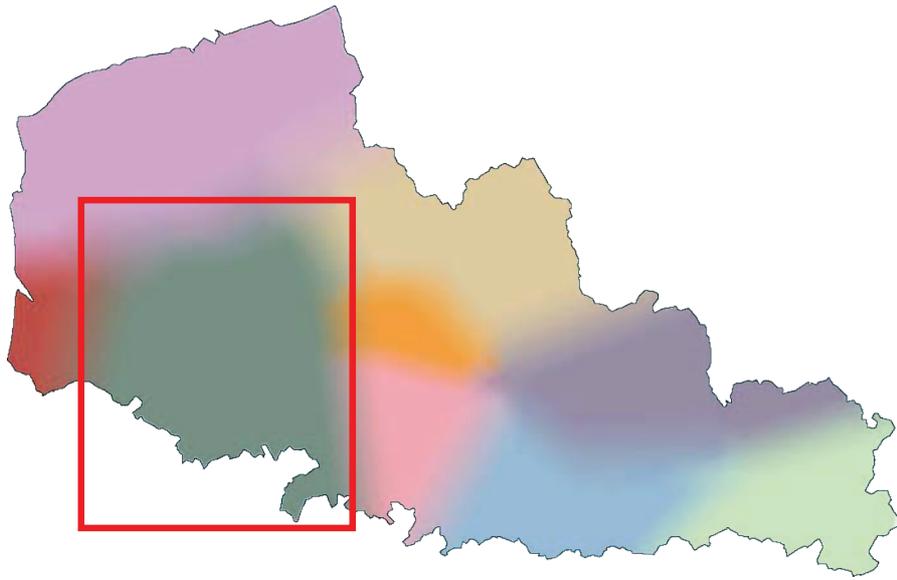


Espace des Vallées et Plateaux ruraux



Espace Vallées et Plateaux ruraux - lecture prospective

Faits saillants

Espace de large superficie mais de faible densité avec près de 90 habitants au km². Les Vallées et Plateaux ruraux comptent près de 240 000 habitants. En partie structuré par des villes intermédiaires, comme Saint-Pol-sur-Ternoise, Fruges, Hesdin, Frévent ou Montreuil, le territoire ne compte cependant aucune agglomération. Profitant du renouveau des espaces ruraux observé depuis le début des années 2000, les Vallées et Plateaux ruraux ont retrouvé une attractivité résidentielle après des décennies de démographie atone. En dépit de cette récente attractivité pour des familles, le territoire compte une proportion élevée de séniors, qui devrait continuer de croître sur les prochaines décennies : l'espace serait alors susceptible de compter autant de séniors âgés de plus de 65 ans que de jeunes de moins de 20 ans.

L'arrivée de jeunes ménages aux franges de l'espace, qui le plus souvent exercent une activité professionnelle dans les centres d'emploi voisins du Boulonnais, de l'Audomarois ou du Béthunois, conduit à une augmentation des migrations alternantes, avec un lien croissant entre les Vallées et Plateaux ruraux et les espaces adjacents. Couplée à un parc de logements relativement ancien, l'importance des navettes domicile-travail de longue distance expose la population à un risque de vulnérabilité énergétique. Par ailleurs, le cœur de l'espace apparaît isolé, avec un repli de l'emploi et un marché du travail peu dynamique. Ce phénomène constitue un enjeu pour le territoire en terme de proximité d'offres de services apportées aux personnes âgées.

Du point de vue économique, l'espace des Vallées et Plateaux ruraux se distingue par l'importance des activités agricoles et des industries agro-alimentaires. Si le volume d'emplois s'est réduit au fil des décennies, les activités liées à l'agriculture restent donc un élément structurant pour le territoire sur le plan économique et social.

Du point de vue environnemental, cet espace est confronté à des enjeux majeurs liés à la place des activités agricoles, à l'occupation des sols et à la gestion des zones environnementales. La gestion de ces conflits d'usage permettra à l'espace d'assurer son équilibre. Notamment, le développement des normes agricoles respectueuses des écosystèmes est un élément pour tendre vers un développement durable du territoire.

Dynamiques territoriales

Territoire géographiquement isolé en région, la participation de l'espace des Vallées et Plateaux ruraux aux dynamiques régionales constitue un enjeu d'intégration territoriale, d'une part avec les espaces littoraux, d'autre part avec le système métropolitain lillois. L'attractivité résidentielle que présentent les franges de l'espace auprès de ménages issus d'agglomérations voisines est un premier levier pour renforcer les liens des Vallées et Plateaux avec les autres espaces. En outre, cette attractivité résidentielle apporte un regain démographique susceptible de soutenir la place des pôles internes de l'espace et leur offre de services. De même, le développement de relations avec la Picardie voisine, présentant des similitudes au niveau des territoires ruraux et des activités agricoles, est également à examiner.

Enjeux prospectifs

Quel modèle de développement ?

Les aménités environnementales de l'espace des Vallées et Plateaux ruraux sont susceptibles de renforcer son attractivité touristique et son potentiel agricole. Ce modèle de développement nécessitera toutefois de concilier l'agriculture intensive et les ressources liées à la biodiversité, en trouvant de nouvelles méthodes d'exploitation et de culture viables financièrement. Une connexion accrue de l'espace aux territoires voisins pourrait également constituer un relais de croissance, en mettant en relation l'activité agricole et agro-alimentaire des Vallées et Plateaux ruraux avec le tissu d'entreprises également spécialisées dans ce domaine dans l'Arrageois et le Boulonnais, ou avec les secteurs de la logistique développés sur l'Audomarois et le Calaisis. Enfin, l'élévation des niveaux de formation sera une condition essentielle pour accompagner les évolutions économiques et viser une montée en qualification des filières productives et des activités de services.

Quelles conditions pour vivre ensemble ?

Dans un espace dont le cœur est en relative "déprise", il s'agira d'imaginer de nouvelles organisations pour faire face à des besoins en services croissants avec le vieillissement de la population. Sur les franges de cet espace, l'arrivée de nouvelles populations, aux modes de vie plus mobiles et attirées par les opportunités résidentielles, pourrait permettre un rajeunissement et une élévation du niveau des revenus disponibles dans les territoires, mais pourrait également poser des questions de cohabitation avec la population déjà présente.

Foyers de peuplement

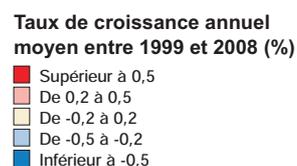
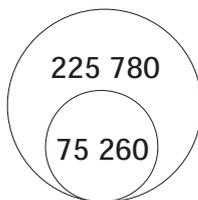
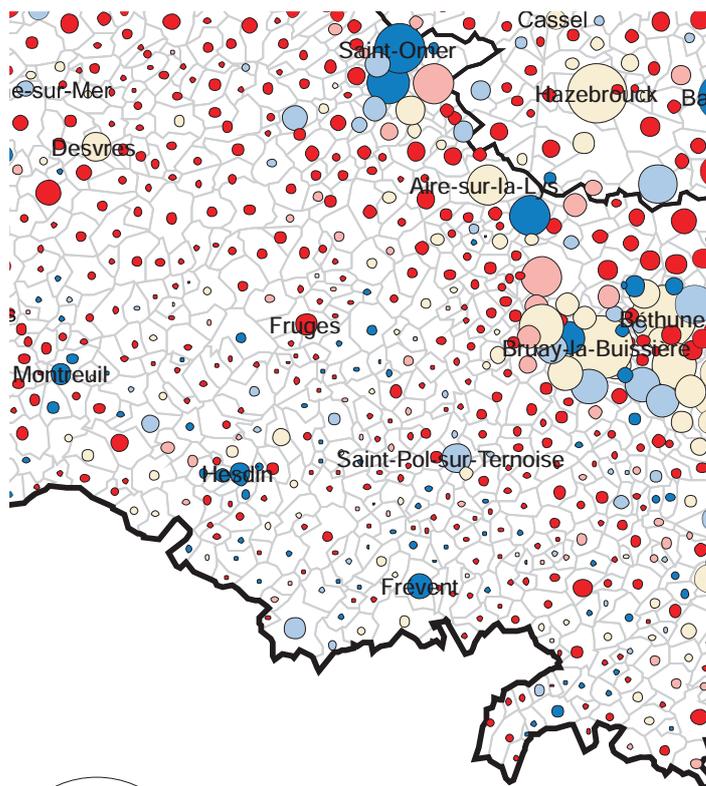
Une faible densité de population

Sur une surface équivalente à l'espace Nord Littoral, soit 2 649 km², la population de l'espace des Vallées et Plateaux ruraux est trois fois plus faible : 240 000 habitants en 2008. Ainsi, avec à peine 91 habitants par km² contre 324 à l'échelle régionale, cet espace présente la plus faible densité de population en 2008. Celle-ci est, de plus, très dispersée sur le territoire : les 10 % des communes les plus peuplées concentrent 53,2 % de la population de l'espace, contre 62,7 % à l'échelle régionale. De même, seules quelques communes approchent le seuil des 10 000 habitants. En outre, ce territoire se révèle à dominante rurale : en 2008, les communes multipolarisées hors influence des grands pôles et les communes isolées concentrent 23,4 % de la population de l'espace contre seulement 3,3 % à l'échelle régionale. L'espace des Vallées et Plateaux ruraux ne comporte en effet aucun grand pôle urbain ; les seuls pôles importants situés à proximité immédiate de l'espace correspondent aux agglomérations de Saint-Omer et de Béthune-Bruay.

Un net accroissement de population à horizon 2030

Si la population de l'espace des Vallées et Plateaux ruraux a connu une baisse assez marquée de 1962 à 1999, passant de 251 100 à 232 300 habitants, elle s'accroît de nouveau depuis le début des années 2000. Ce dynamisme récent traduit un regain d'attractivité des zones rurales du quart sud-ouest de la région : alors que, jusqu'en 1999, le solde migratoire était déficitaire, l'espace est à présent caractérisé par un excédent migratoire. Les Vallées et Plateaux ruraux ont en effet perdu, au jeu des migrations résidentielles, près de 590 habitants en moyenne annuelle entre 1990 et 1999 alors que, entre 1999 et 2008, elles en ont gagné environ 485 par an. Dès lors, en projection et dans l'hypothèse d'une reproduction des tendances récentes, les Vallées et Plateaux ruraux compteraient 256 600 habitants en 2030, soit 16 500 de plus qu'en 2008. La croissance de la population serait bien plus élevée qu'en moyenne régionale : +6,9 % contre +2,8 %. Il s'agirait alors du deuxième espace le plus dynamique après l'espace Arrageois et à égalité avec le Sud Littoral.

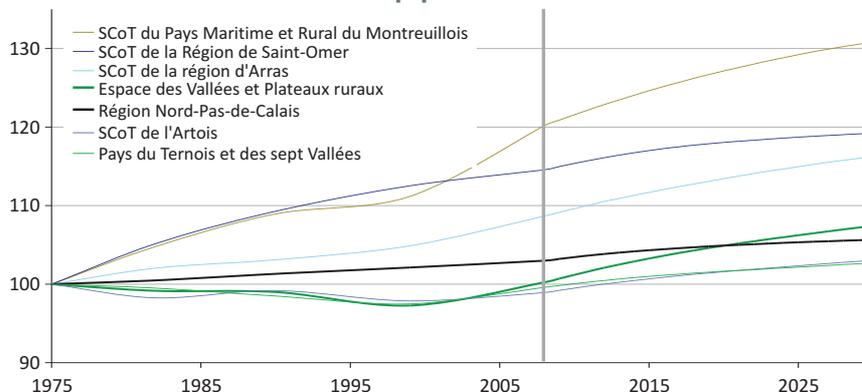
Nombre d'habitants en 2008 et évolutions récentes



© IGN - Insee 2012

Source : recensements de la population 1999 et 2008 (Insee).

Évolution de la population de 1975 à 2030



Sources : recensements 1975 à 2008 et projections tendanciennes à horizon 2030 (Insee).

Population en 2008 : 240 000

soit 6 % de la population régionale

Densité de population en 2008 : 91 hab./km²

contre 324 hab./km² en moyenne régionale

Projection en 2030 : 256 600 habitants

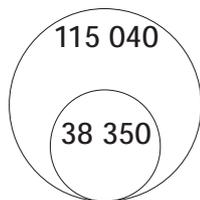
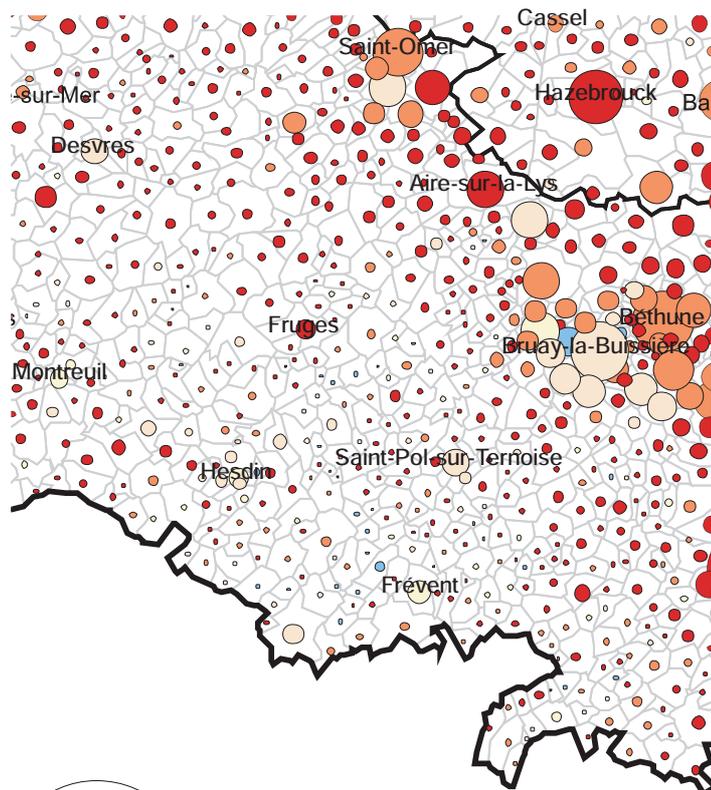
soit 6,2 % de la population régionale

Évolution globale : + 6,9 %

contre + 2,8 % en Nord-Pas-de-Calais

Ménages

Nombre de ménages en 2008 et évolutions récentes



Taux de croissance annuel moyen entre 1999 et 2008 (%)



© IGN - Insee 2012

Source : recensements de la population 1999 et 2008 (Insee).

La taille des ménages la plus élevée de tous les espaces régionaux

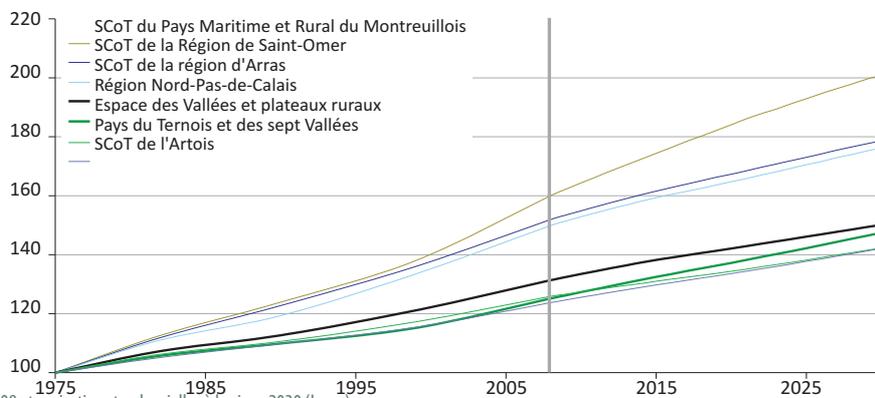
L'espace des Vallées et Plateaux ruraux compte 93 800 ménages en 2008. Si les tendances démographiques actuelles se poursuivaient à l'avenir, le territoire compterait alors 16 000 ménages additionnels en 2030. L'accroissement serait plus rapide qu'en moyenne régionale, en raison principalement d'une croissance plus soutenue du nombre d'habitants.

L'espace des Vallées et Plateaux ruraux est en outre caractérisé par une taille des ménages plus élevée que la moyenne régionale : en 2008, on dénombre 2,52 personnes par ménage contre 2,44 à l'échelle régionale et ce, malgré une plus forte proportion de personnes âgées. Il en irait de même en 2030. Cet espace présente en effet une proportion de couples nettement plus importante (64,7 % contre 57,7 % en région), contrairement aux personnes seules qui représentent 25 % contre 29,9 % en moyenne régionale.

Une structure démographique impactant la structure du parc de logements

L'espace des Vallées et Plateaux ruraux, à dominante rurale et comportant des ménages de plus grande taille qu'en moyenne régionale, compte une proportion de maisons au sein du parc de logements plus forte qu'ailleurs en Nord-Pas-de-Calais. De même, la population étant globalement plus âgée, la proportion de propriétaires y est supérieure à la moyenne régionale : 69,1 % contre 56,4 %. Enfin, les habitations disposent en moyenne d'un plus grand nombre de pièces que dans le reste de la région : 57,3 % des logements d'habitation ont au moins 5 pièces, contre 48,2 % en moyenne régionale.

Évolution du nombre de ménages de 1975 à 2030



Sources : recensements 1975 à 2008 et projections tendanciellées à horizon 2030 (Insee).

Nombre de ménage en 2008 : 93 800

soit 5,8 % du Nord-Pas-de-Calais

Part des ménages de 5 personnes ou plus : 9,2 %

contre 9,1 % en moyenne régionale

Projection en 2030 : 110 100 ménages

soit 5,9 % du Nord-Pas-de-Calais

Évolution globale : + 17,4 %

contre + 14,3 % en Nord-Pas-de-Calais

Vieillesse

Une forte proportion de séniors

L'espace des Vallées et Plateaux ruraux compte 41 000 séniors âgés de 65 ans ou plus en 2008 : représentant près de 17 % de la population, il s'agit de l'une des plus fortes proportions parmi les espaces régionaux. Symétriquement, les jeunes de moins de 20 ans y sont moins bien représentés. Dès lors, le ratio de vieillissement est l'un des plus élevés : on compte 66 séniors pour 100 jeunes en 2008 contre 53 seulement en région. En outre, l'espace est caractérisé par la part la plus importante de personnes de 75 ans ou plus : 9 % en 2008. Cette caractéristique aura nécessairement des conséquences en termes d'aménagement du territoire. En effet, la population est dispersée sur un territoire très vaste sans qu'aucun grand pôle ne soit constitué permettant de rassembler des services à la population. Ainsi, le devenir de ce territoire dépendra largement de sa capacité à définir des politiques publiques alliant accessibilité aux équipements et équité territoriale, en premier lieu à destination des personnes les plus âgées. Les secteurs de la santé et des services à la personne sont en tout premier lieu concernés.

Autant de séniors que de jeunes à l'horizon 2030

Les tendances récentes conduiraient à obtenir une population de 60 000 séniors en 2030, soit une augmentation de près de 46 % par rapport à la période actuelle. On dénombrait alors 96 séniors pour 100 jeunes, en hausse de 30 points comme pour la moyenne régionale. Le vieillissement serait nettement plus prononcé sur la zone contiguë de l'espace Sud littoral : le ratio y atteindrait 148 en 2030.

Dans l'espace des Vallées et Plateaux ruraux, la population jeune resterait plus ou moins stable à l'horizon 2030, à la différence de la majorité des autres espaces régionaux : celle-ci baisserait de près de 12 % sur l'espace Sud littoral, voire même de 13 % sur l'espace Nord littoral. Ce moindre vieillissement peut alors constituer un atout dans les années à venir, notamment en termes de dépendance économique.

Ratio de vieillissement en 2008 : 66

Contre 53 en Nord-Pas-de-Calais

Ratio de vieillissement en 2030 : 96

Contre 83 en Nord-Pas-de-Calais

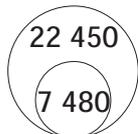
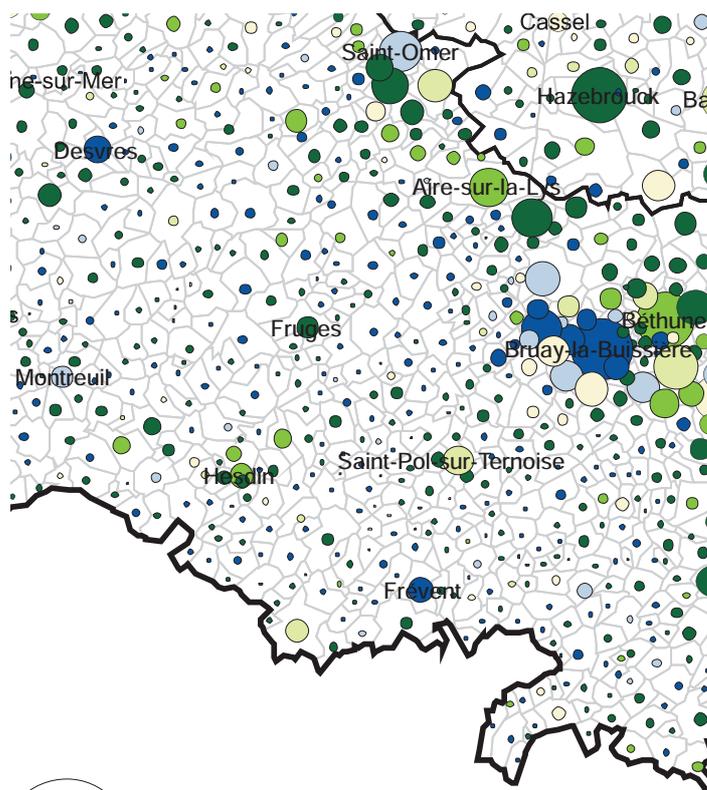
Nombre de séniors en 2008 : 41 000

soit 7,1 % de la population régionale

Nombre de séniors en 2030 : 60 000

soit 6,9 % de la population régionale

Nombre de séniors en 2008 et évolutions récentes



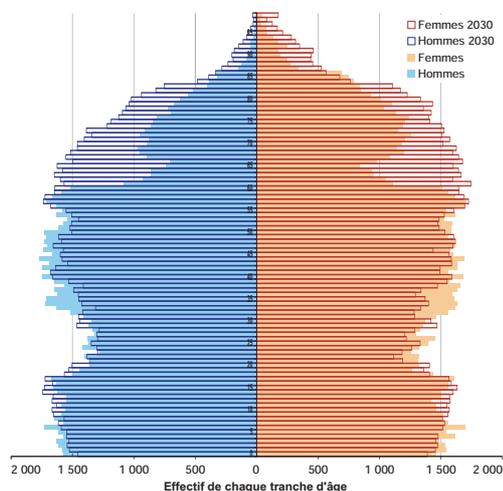
Taux de croissance annuel moyen entre 1999 et 2008 (%)

- Supérieur à 1
- De 0,5 à 1
- De 0,2 à 0,5
- De -0,2 à 0,2
- De -1 à -0,2
- Inférieur à -1

© IGN - Insee 2012

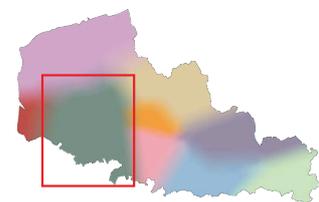
Source : recensements de la population 1999 et 2008 (Insee).

Pyramide des âges en 2008 et 2030

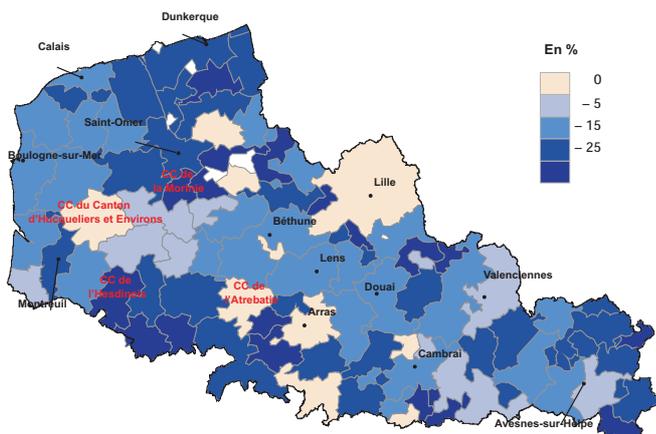


Sources : recensement 2008 et projections tendanciennes en 2030 (Insee).

Focus : Des soldes migratoires contrastés



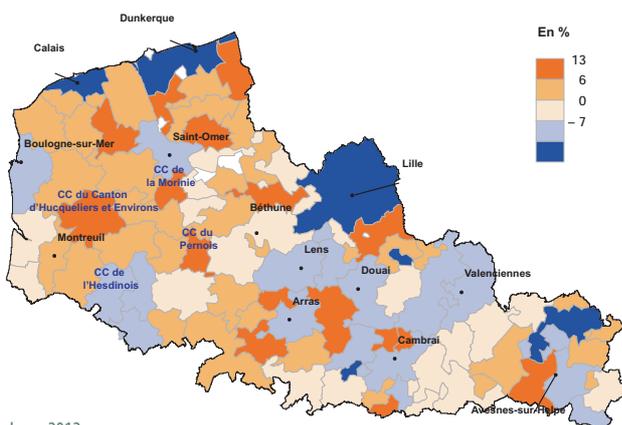
Taux annuel de migration nette 2003-2008 pour les 15 à 29 ans



© IGN - Insee 2012

Source : recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire (Insee).

Taux annuel de migration nette 2003-2008 pour les 30 à 59 ans



© IGN - Insee 2012

Source : recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire (Insee).

Un exode des 15 à 29 ans ?

Éloigné des principaux pôles d'enseignement secondaire ou supérieur et des plus grands centres d'emplois de la région, l'espace des Vallées et Plateaux ruraux présente un déficit migratoire pour les populations de 15 à 29 ans. Le départ de ce territoire est donc guidé par le choix du lieu d'étude plutôt que par un choix lié au cadre de vie.

Toutefois, ce déficit en tant que tel n'est pas une singularité puisque rares sont les territoires de la région réussissant à équilibrer entrées et sorties, une grande partie des départs étant orientés vers le reste de la France. L'élément qui caractérise le plus l'espace est plutôt le niveau de ce déficit : il dépasse par exemple les 25 pour mille par an sur la période 2003-2008 dans la région d'Hesdin ou plus au nord dans la communauté de communes de la Morinie. De rares territoires tels que les communautés de communes de Hucqueliers et d'Atrebatie font partie des espaces présentant un solde positif, certes de manière modeste et avec des flux d'ampleur très restreinte.

Une attractivité pour les ménages

Les comportements migratoires évoluent avec le temps au gré des situations professionnelles et familiales. D'une part, le déficit migratoire avec le reste de la France diminue nettement après l'âge de 30 ans. Ensuite, à l'intérieur de la région, les couples avec enfants sont nombreux à s'éloigner des grands centres urbains, en fonction du cadre de vie qu'ils recherchent. De ce point de vue, l'espace des Vallées et Plateaux ruraux présente d'importants atouts expliquant des soldes migratoires très bénéficiaires chez les 30 à 59 ans. Par exemple, les communautés de communes du Pernois, de la Morinie ou de Hucqueliers attirent de nombreuses familles, grâce à la proximité des centres urbains du bassin minier, de Saint-Omer ou de Boulogne-sur-Mer. À l'inverse, les territoires les plus isolés, distants des centres d'emplois de la région, présentent un déficit migratoire aux classes d'âge actives, à l'instar de la communauté de communes de l'Hesdinois.

Part des 25-39 ans chez les stables en 2008 : 20,6 %
Part des 25-39 ans chez les arrivants entre 2003 et 2008 : 47,9 %
Part des 40-54 ans chez les stables en 2008 : 26,5 %
Part des 40-54 ans chez les arrivants entre 2003 et 2008 : 18,6 %

Taux annuel de migration nette pour 1 000 habitants entre 2003 et 2008 :

Espace Vallées et Plateaux ruraux : 1,9

Nord-Pas-de-Calais : -3,6

Polarités économiques

Emplois et établissements

Entre rural et résidentiel : une très faible densité d'emplois

Avec près de 62 700 emplois en 2008, les Vallées et Plateaux ruraux concentrent 4,3 % de l'emploi régional. Il s'agit d'une proportion assez faible, traduisant le caractère plus résidentiel et rural du territoire : pour une même superficie, 2 649 km², l'espace Nord littoral représente 17,2 % du total régional. Au sein de l'espace, l'emploi apparaît en outre relativement polarisé : 14 des 374 communes qui composent le territoire rassemblent ainsi 52 % de l'emploi.

L'emploi occupé par des actifs de 25-54 ans, qui rassemble 79 % du volume global, a connu une évolution faiblement négative au cours des années 2000 : - 1,4 % contre + 1,6 % à l'échelle régionale. Cette donnée agrégée masque néanmoins des disparités assez marquées à l'intérieur de l'espace.

Certaines communes sont ainsi caractérisées par une chute importante de l'emploi. C'est par exemple le cas de Frévent, d'Auxi-le-Château au sud de l'espace ou encore d'Isbergues au nord entre Saint-Omer et Béthune : l'emploi des 25-54 ans y a diminué de près de 20 % en neuf ans.

À l'inverse, d'autres communes ont connu une hausse significative : le volume d'emploi a progressé de près de 20 % sur celles de Fruges et de Calonne-Ricouart, localisée au Nord près de Béthune. La hausse est particulièrement importante sur Divion, autre commune située à proximité de Béthune : + 75 %.

Du point de vue du tissu productif, l'espace des Vallées et Plateaux ruraux compte 8 330 établissements en 2010, soit 4,9 % du total régional. Le plus gros établissement employeur, le seul qui concerne plus de 1 000 postes de travail, appartient au secteur de l'administration publique et de la santé : l'Établissement Public pour la Santé Mentale du Val Lys-Artois.

Les autres établissements majeurs de l'espace appartiennent principalement aux secteurs industriels. Il s'agit aussi bien d'industrie agroalimentaire, avec Herta SAS à Saint-Pol-sur-Ternoise, de la métallurgie avec ArcelorMittal Stainless et Thyssenkrupp electrical à Isbergues. À noter, à la bordure nord de l'espace, les établissements voisins d'Arc International dédiés à la fabrication de produits minéraux.

Établissements 2010 : 8 330

soit 4,9 % des établissements régionaux

90 établissements de plus de 50 salariés

soit 3,4 % du total régional

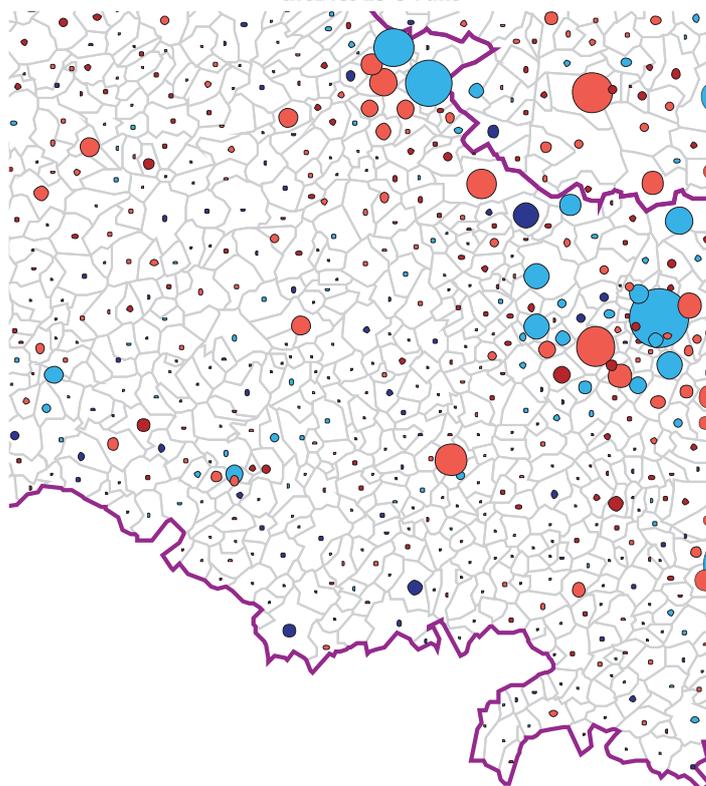
Emploi total en 2008 : 62 700 emplois

soit 4,3 % de l'emploi régional

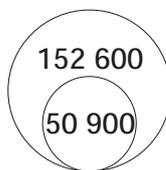
Postes dans les 20 plus grands établissements :

7 879 postes

Localisation de l'emploi en 2008 et évolution 1999-2008 chez les 25-54 ans



Emploi total au lieu de travail



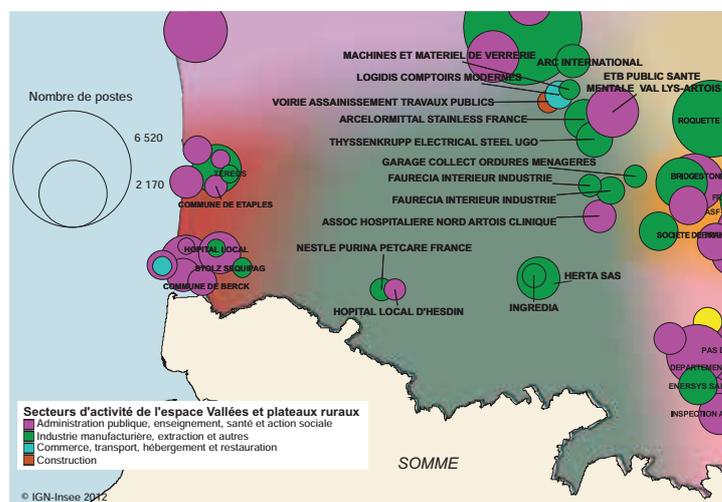
Taux de croissance annuel moyen en %

- De +0,02 à moins de +0,24
- De 0 à moins de +0,02
- De -0,02 à moins de 0
- De -0,32 à moins de -0,02

© IGN - Insee 2012

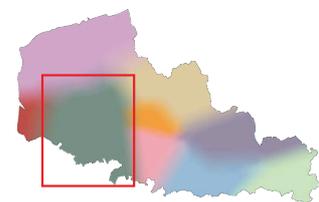
Source : recensements de la population de 1999 et 2008, exploitation complémentaire (Insee).

Les principaux établissements employeurs en 2010

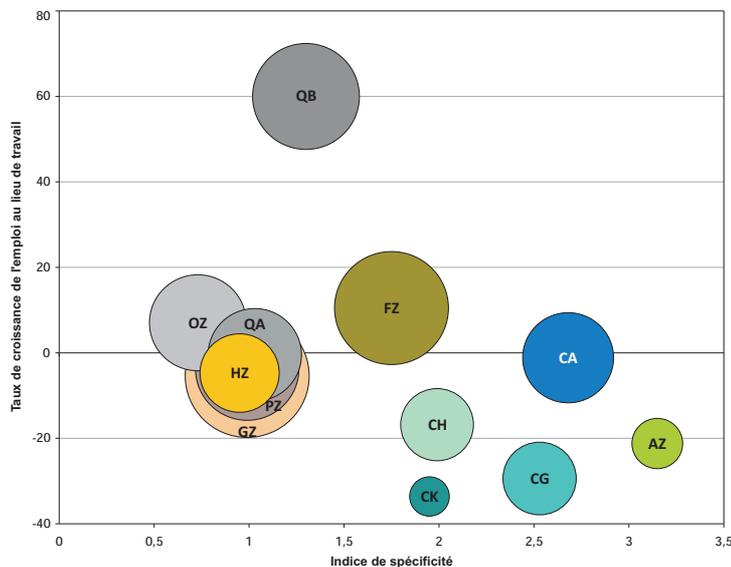


Source : Clap 2009 (Insee).

Spécialisations économiques

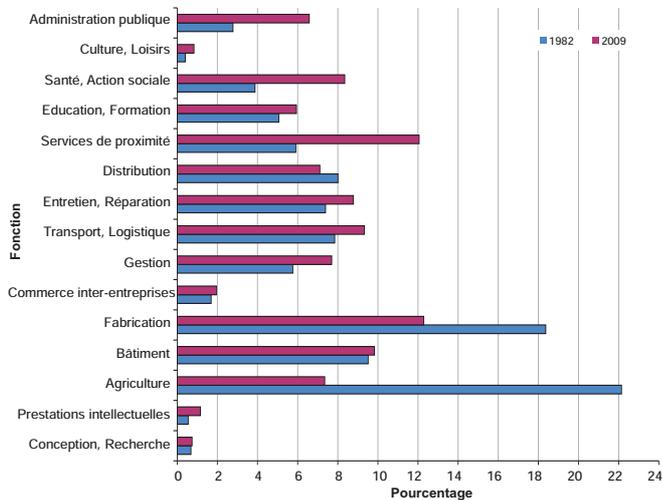


Spécificités sectorielles et dynamiques de l'emploi



Note : voir les annexes pour la nomenclature des codes d'activité.
Sources : recensements de la population 1999 et 2008, Clap 2009 (Insee).

Répartition de l'emploi par fonction



Source : recensements de la population 1982 et 2009, exploitation complémentaire (Insee).

Un secteur agricole en perte de vitesse mais encore significatif

La structure productive de l'espace des Vallées et Plateaux ruraux apparaît assez singulière, avec l'indice global de spécificité le plus élevé parmi les espaces régionaux. La part d'emplois agricoles y est la plus importante (8 % contre 1,8 % en région), de même que celle relative à la construction (9,8 % contre 6,5 % à l'échelle régionale). Par contre, le tertiaire est nettement moins développé que sur les autres espaces. En termes de catégorie socioprofessionnelle, les agriculteurs sont nettement mieux représentés qu'en région (5,8 % contre 1,1 %), de même que les ouvriers, en lien avec la présence des établissements industriels précédemment évoqués.

Si le commerce, l'administration publique et l'enseignement concernent une bonne part des postes de travail, c'est également le cas sur les autres espaces régionaux. Deux autres secteurs importants sont en revanche plus spécifiques : l'hébergement médico-social et l'action sociale, en forte croissance, et surtout la construction (second secteur en nombre de postes), en croissance faible jusqu'en 2008.

Si les secteurs les plus spécifiques aux Vallées et Plateaux ruraux regroupent moins de postes que les précédents, ils sont par contre en décroissance plus ou moins marquée : c'est le cas de la fabrication de denrées alimentaires, de la fabrication de produits minéraux ou encore de l'agriculture, le poids de ce dernier secteur étant trois fois plus élevé qu'en moyenne régionale.

L'analyse fonctionnelle des emplois vient confirmer les données sectorielles. Ainsi, l'espace se caractérise par les plus fortes proportions de fonctions liées à l'agriculture (7,7 % soit 5,9 points de plus) et au bâtiment (9,8 % soit 3,1 points de plus). À l'inverse, la gestion est assez peu développée, de même que l'administration publique et les fonctions qualifiées de supérieures : conception-recherche, prestations intellectuelles et commerce inter-entreprises.

Indice de spécificité sectorielle en 1975 : 27,7

Région : 18,2

Indice de spécificité sectorielle en 2008 : 21,6

Région : 7,6

Emplois sphère non présente 1982 : 54,7 %

Région : 48,4 %

Emplois sphère non présente 2008 : 37,1 %

Région : 34,9 %

Créations et dynamiques

Un espace nettement plus résidentiel que les autres

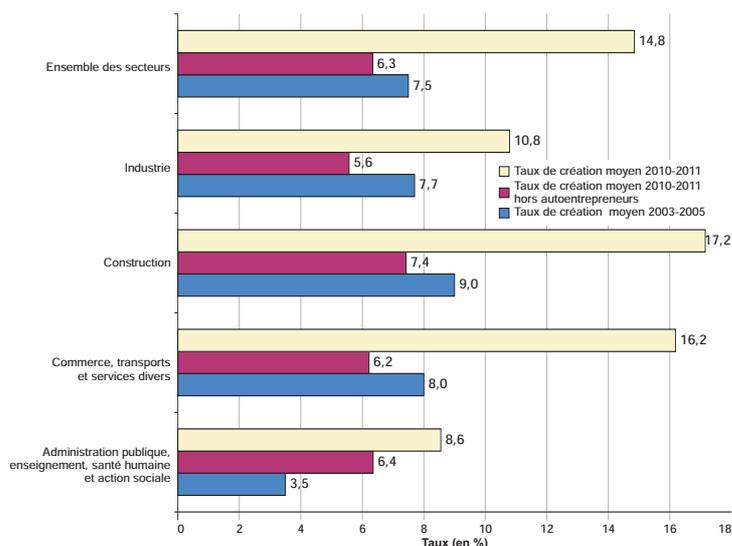
Le taux moyen de création d'établissements sur la période 2010-2011 est l'un des plus faibles : 14,8 % contre 17,1 % en moyenne régionale. À l'exception de l'industrie qui représente peu de créations, le taux reste inférieur sur cet espace dans tous les secteurs. Si la création apparaît moins dynamique, la pérennité des établissements créés est en revanche accentuée : près de 74,4 % des établissements ont ainsi au moins trois ans d'existence, contre 71,6 % en région. Le turnover semble donc moins rapide sur cet espace.

Le territoire est également caractérisé par une moindre présence des cadres des fonctions métropolitaines : 3 % de l'emploi total, soit la part la plus faible parmi les espaces régionaux. Cette faiblesse n'est pas spécifique aux Vallées et Plateaux ruraux, les autres espaces à dominante rurale, comme le Sud littoral, le Cambrésis ou l'Avesnois, partageant cette caractéristique. De même, le taux d'arrivée d'actifs qualifiés entre 2003 et 2008 est assez restreint : 0,22 %, soit trois fois moins qu'en moyenne régionale.

L'étude des déplacements domicile-travail vient confirmer le caractère résidentiel des Vallées et Plateaux ruraux. Le déséquilibre est significatif : en 2008, l'espace compte à peine 70 emplois au lieu de travail pour 100 actifs occupés résidents dans les Vallées et Plateaux ruraux. Il s'agit de l'indice de concentration le plus faible à l'échelle des espaces régionaux. Si près de 11 600 actifs résidents hors de l'espace viennent y travailler, 38 700 font le chemin inverse : le solde des migrations alternantes est donc déficitaire d'environ 27 000 personnes.

Mis à part les agriculteurs et les artisans-commerçants (qui, pour l'ensemble des espaces, se révèlent moins mobiles), le déficit est analogue d'une catégorie à l'autre, tout au plus est-il plus marqué encore pour les professions intermédiaires : 62 emplois pour 100 actifs occupés résidents.

Taux moyen de création d'établissements par secteur 2010-2011



Source : répertoire des entreprises et des établissements 2003-2005 et 2010-2011, champ marchand non-agricole (Insee).

Indice de concentration par catégorie socio-professionnelle en 2008

Catégorie socio-professionnelle	Vallées et Plateaux ruraux	Nord-Pas-de-Calais
Global	69,7	97,1
Agriculteurs	98,0	99,8
Artisans commerçants	91,0	99,1
Cadres	69,2	97,0
Professions intermédiaires	61,9	97,5
Employés	69,0	98,2
Ouvriers	68,2	95,3

Source : recensement de la population 2008 (Insee).

Part des établissements de 3 ans ou plus en 2010 :

74,4 % contre 71,6 % en moyenne régionale

Nombre de créations d'établissements en 2010 :

1 318 soit 4,5 % du total régional

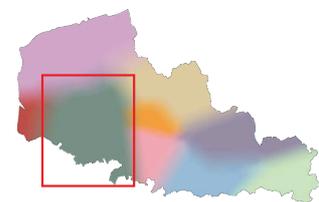
Part des cadres des fonctions métropolitaines en 2010 :

3 % contre 6,4 % en moyenne régionale

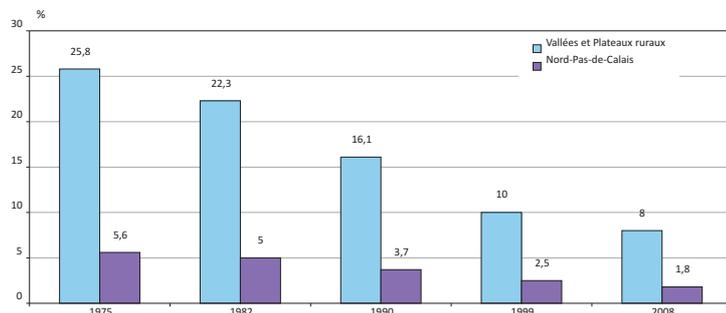
Taux d'arrivée d'actifs qualifiés entre 2003 et 2008 :

0,22 % contre 0,60 % en moyenne régionale

Focus : l'activité agricole, quoique en repli, reste spécifique à l'espace



Évolution du poids du secteur agricole dans l'emploi total de 1975 à 2008



Source : recensements de la population de 1975 à 2008 (Insee).

Données sur le secteur agricole en 2010

Zone	Nombre d'exploitation	SAU par exploitation	UGBTA par exploitation
Vallées et Plateaux ruraux	2 819	71,86	81,42
Nord-Pas-de-Calais	13 444	60,82	67,15

Source : recensement agricole 2010 (AGRESTE, DRAAF Nord-Pas-de-Calais).

Orientation technico-économique des exploitations agricoles en 2010

OTEX	Vallées et Plateaux ruraux	Nord-Pas-de-Calais
Polyculture, polyélevage	64,4	46,6
Grandes cultures	17,9	34,0
Bovins lait	10,1	9,8
Bovins mixte	4,3	4,7
Elevages hors sol	3,3	2,4
Maraîchage horticulture	0,0	1,5
Ovins et autres herbivores	0,0	0,7
bovins viande	0,0	0,2

OTEX : orientation technico-économique des exploitations agricoles.

Source : recensement agricole 2010 (AGRESTE, DRAAF Nord-Pas-de-Calais).

L'agriculture concentre encore 8 % des emplois de l'espace des Vallées et Plateaux ruraux en 2008, contre 1,8 % à l'échelle régionale et 3 % en France métropolitaine. Cependant, depuis de nombreuses décennies, l'emploi de la sphère agricole ne cesse de se contracter. Ce mouvement, dépassant largement le cadre des espaces régionaux, est très marqué : l'emploi agricole est ainsi passé d'un peu plus de 16 000 en 1975 à 5 000 en 2008 sur le territoire des Vallées et Plateaux ruraux. Les emplois industriels puis tertiaires s'étant dans le même temps fortement développés, la part d'emplois associée au secteur agricole a considérablement baissé : elle est passée de 25,8 % en 1975 à 8 % en 2008. Néanmoins, cette proportion a été et reste bien plus élevée qu'en moyenne régionale puisque celle-ci est passée de 5,6 % en 1975 à 1,8 % en 2008 sur la même période. La part d'emplois agricoles reste aussi importante en 2008 sur les Vallées et Plateaux ruraux qu'en 1975 à l'échelle régionale.

L'espace des Vallées et Plateaux ruraux compte 2 819 exploitations agricoles en 2010. Cela représente près de 21 % du total régional alors que l'espace ne concentre que 6 % de la population du Nord-Pas-de-Calais. En outre, la taille moyenne des exploitations est plus importante sur les Vallées et Plateaux ruraux : la surface agricole utilisée (SAU) moyenne y est de 72 ha contre 61 ha au niveau régional. De même, l'élevage présente une importance économique plus marquée et un caractère plus intensif. En effet, l'indicateur Unité Gros Bétail Alimentation Totale (UGBTA), permettant d'agréger des effectifs animaux d'espèces différentes, est plus élevé en moyenne sur les Vallées et Plateaux ruraux. Enfin, l'orientation technico-économique des exploitations agricoles diffère également. Si la polyculture-polyélevage et les grandes cultures sont les deux formes d'exploitation les plus représentées à la fois en région et sur l'espace, les ordres de grandeur ne sont pas les mêmes. En particulier, la polyculture-polyélevage caractérise près de deux tiers des exploitations de l'espace contre moins de la moitié en Nord-Pas-de-Calais. À l'inverse, les grandes cultures sont deux fois moins répandues : 34 % en région contre à peine 18 % sur l'espace.

Développement humain

Du revenu au développement

Un espace socialement homogène, aux ressources monétaires modestes

L'espace des Vallées et Plateaux ruraux présente une population dont les ressources monétaires sont, globalement, plus faibles qu'en moyenne régionale, avec un revenu médian d'environ 15 500 euros par UC, soit 5% plus faible qu'en Nord-Pas-de-Calais. Ce constat s'accompagne d'une distribution des revenus plus resserrée pour l'ensemble des groupes sociaux du territoire, avec de moindres inégalités qu'ailleurs. Ainsi, le premier décile, isolant les ménages aux ressources les plus faibles, est estimé à 5 700 euros par UC, soit 15% plus élevé qu'en moyenne régionale. À l'inverse, le neuvième décile, isolant les ménages aux ressources les plus soutenues, est estimé à 28 900 euros par UC, soit 12% moins élevé qu'en moyenne régionale. L'espace des Vallées et Plateaux ruraux se traduit donc par un niveau de ressources globalement modeste, avec de faibles inégalités sociales. Ce résultat explique que le territoire compte à la fois plus de ménages non imposables qu'ailleurs (58,3% contre 53,3%, mécanisme renforcé par la place des exploitants agricoles dont la prise en compte fiscale est spécifique) et légèrement moins de ménages en situation de bas revenus (23,7% contre 25,6%).

De Fruges à Frévent, des territoires de précarité en milieu rural

Au sein de l'espace, les territoires de Hucqueliers, Fauquembergues, Fruges, Le Parc, Auxi-le-Château constituent un ensemble aux ressources déclarées par les ménages plus faibles qu'ailleurs. Les zones de Saint-Pol-sur-Ternoise, Campagne-les-Hesdin et le sud de Saint-Omer sont à l'inverse plus aisées, sans toutefois atteindre les niveaux de richesse de Montreuil ou de la périphérie arrageoise. La prise en compte d'une échelle d'observation plus fine et des conditions éducatives et sanitaires fait apparaître un croissant de précarité qui relie Fruges au Frévent, en passant par l'arrière-pays de Montreuil et longeant la frontière picarde. Les communes de Fruges et Frévent, notamment, regroupent une proportion élevée de populations disposant de faibles ressources et de conditions de vie potentiellement précaires (faible niveau de qualification, qualité du logement, accès aux soins), dans un milieu majoritairement rural et distant des agglomérations voisines.

Revenu médian : 15 535 euros par UC

contre 16 370 euros par UC en Nord-Pas-de-Calais
1^{er} décile : 5 710 euros par UC
9^e décile : 28 890 euros par UC

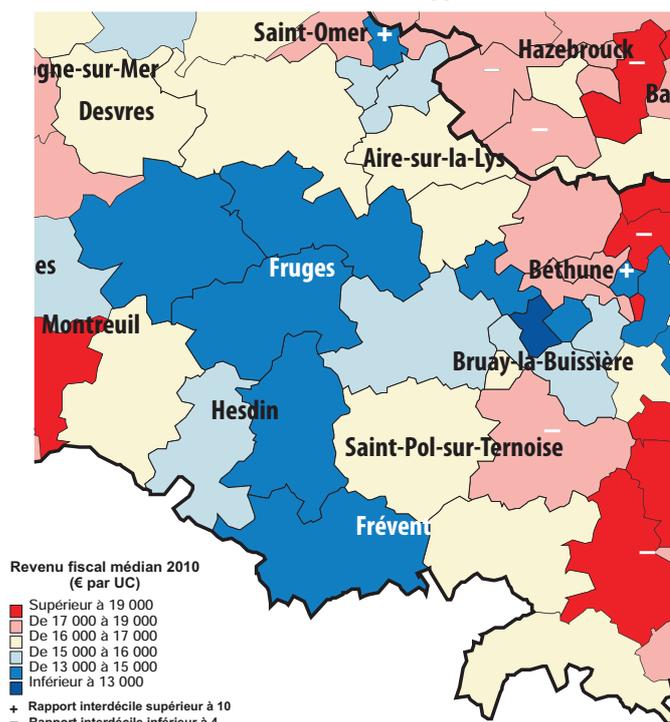
Part des foyers fiscaux non imposés : 58,3 %

contre 53,0% en Nord-Pas-de-Calais

Population vivant avec un bas revenu : 9 000 habitants

soit 23,7% contre 25,6% en Nord-Pas-de-Calais

Revenu fiscal médian des cantons et rapport interdécile en 2010

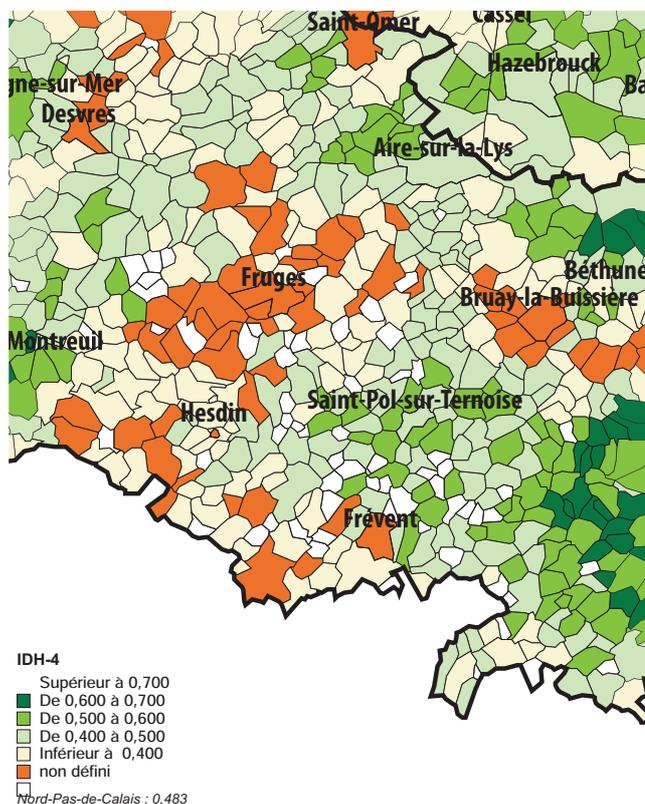


+ rapport interdécile supérieur à 10
- rapport interdécile inférieur à 4

© IGN - Insee 2012

Source : revenus fiscaux localisés des ménages 2010 (Insee, DGFip).

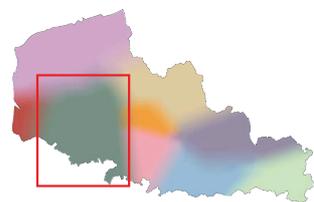
Indice de développement humain (IDH-4) des communes du Nord-Pas-de-Calais en 2009



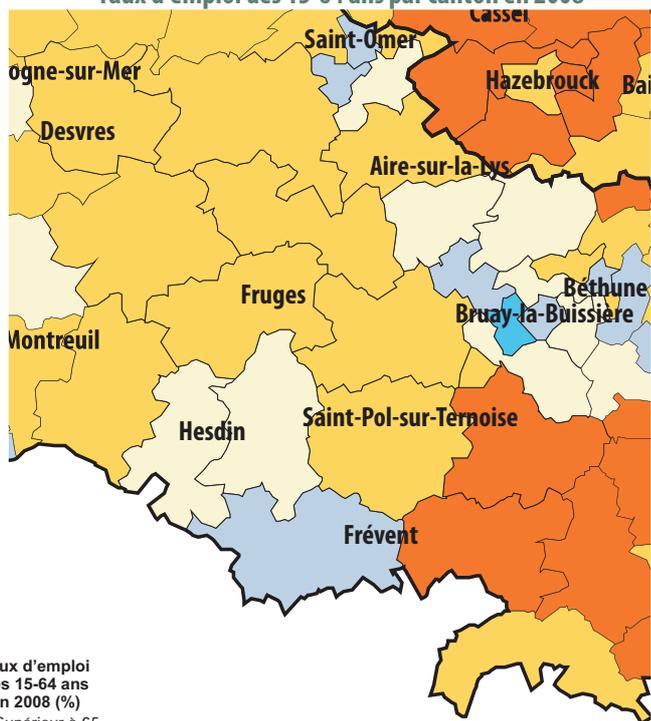
© IGN - Insee 2012

Sources : DGI, ORS, Région Nord-Pas-de-Calais, calcul D2PE, recensement de la population (Insee).

Ressources des ménages



Taux d'emploi des 15-64 ans par canton en 2008



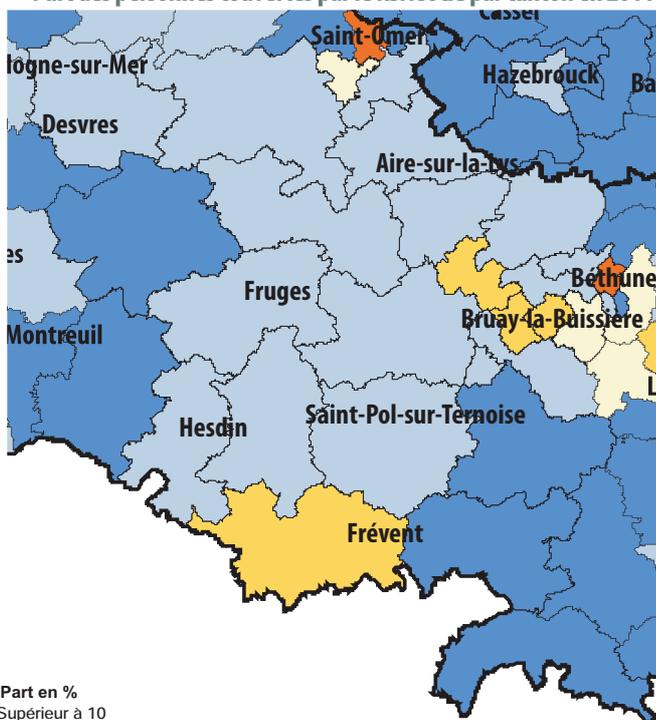
Taux d'emploi des 15-64 ans en 2008 (%)

- Supérieur à 65
- De 60 à 65
- De 55 à 60
- De 50 à 55
- Inférieur à 50

© IGN - Insee 2012

Source : recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire, (Insee).

Part des personnes couvertes par le RSA sode par canton en 2011



Part en %

- Supérieur à 10
- De 7 à 10
- De 5 à 7
- De 3 à 5
- Inférieur à 3

© IGN - Insee 2012

Source : données 2011 sur les allocataires (CAF, MSA) ; recensement de la population 2009 (Insee).

Le taux d'emploi limité par le vieillissement et la faible activité féminine

Au sein de l'espace des Vallées et Plateaux ruraux, près de 59% des personnes en âge de travailler disposent d'un emploi, soit un taux de 2 points supérieur à la moyenne régionale. Cette insertion professionnelle reste néanmoins faible au regard des standards nationaux, en particulier pour les femmes : près de 51% d'entre elles occupent un emploi, un niveau équivalent à celui de la région réputée en retrait sur cette problématique. À une échelle locale, le territoire du Frévent présente un taux d'emploi particulièrement faible, et dans une moindre mesure, les territoires d'Hesdin et Le Parcq. Globalement, le niveau d'accès à l'emploi apparaît in fine modeste sur l'espace des Vallées et Plateaux ruraux en comparaison avec les niveaux constatés dans les espaces voisins de l'arrageois, qui bénéficient d'un accès facilité à plusieurs marchés du travail (Arras, Béthune, Lens, Douai...).

Un moindre recours aux minima sociaux

En dépit d'un marché du travail relativement restreint, l'espace compte moins de situations d'exclusion vis-à-vis de l'emploi. À la veille de la crise mondiale de 2008, seuls 5,1% des ménages qui y résident ont pour personne de référence un demandeur d'emploi. Avec 8 870 personnes couvertes, la part des bénéficiaires du RSA est de 4,4%, soit 2 points de moins qu'en moyenne régionale. De même, avec 5 580 personnes couvertes, la part de l'AAH s'établit à 2,8%, un peu en retrait de la référence du Nord-Pas-de-Calais. Seul le territoire de Frévent présente une situation plus dégradée, qui s'approche en réalité de la moyenne régionale. Le fonctionnement économique du territoire semble donc relativement dissocié des conditions locales d'emploi, traduisant un profil démographique distinct, avec une proportion de seniors plus importante qu'ailleurs mais aussi des activités agricoles et rurales qui protègent de l'exclusion (pas de recours aux minima sociaux) sans toujours être comptabilisés comme des emplois, à l'instar des aides familiaux dans les exploitations.

Juste avant la crise... en 2008

Taux d'emploi : 59,1%

Nord-Pas-de-Calais : 57,2%

Taux d'emploi féminin : 51,2%

Nord-Pas-de-Calais : 51,3%

Part de ménages dont la personne de référence est au chômage : 5,1%

Nord-Pas-de-Calais : 6,9%

Part de ménages dont la personne de référence est en emploi précaire : 3,5%

Nord-Pas-de-Calais : 4,7%

Pendant la crise... en 2011

Population couverte par le RSA sode : 8 870, soit 4,4%

Nord-Pas-de-Calais : 6,4%

Population couverte par l'AAH : 5 580, soit 2,8%

Nord-Pas-de-Calais : 3,0%

Part des allocataires CAF dont plus de 75 % des ressources sont des prestations : 20,6%

Nord-Pas-de-Calais : 24,2%

Capital humain et enjeux sanitaires

Un profil de formation homogène et resserré, avec des effets de génération

Le niveau de formation observé parmi la population de l'espace des Vallées et Plateaux ruraux apparaît plus resserré qu'en moyenne régionale. D'une part, la proportion de personnes ne disposant d'aucun diplôme est légèrement inférieure : 15,2 % contre 17,5 %. À l'exception du territoire de Frévent, les différents territoires qui composent l'espace présentent tous une part de non-diplômés inférieure à la référence régionale. D'autre part, la part des diplômés du supérieur est également plus faible : 18,4 % contre 24,1 %. Il s'agit d'ailleurs de la part la plus faible parmi les différents espaces de la région. Ce dernier résultat tient en partie à l'absence de pôle universitaire dans le territoire ou à proximité, ce qui conduit les étudiants à suivre leur parcours vers les espaces voisins. Mais il traduit également un profil social plus homogène avec une nette surreprésentation des diplômes professionnels de type BEP, CAP, et d'un effet de composition démographique avec des générations plus âgées, moins concernées par les études supérieures.

Une densité médicale particulièrement faible du fait du caractère rural

L'état sanitaire de la population est, dans l'espace des Vallées et Plateaux ruraux, proche de la moyenne régionale. Certains territoires sont toutefois plus en difficulté, comme Frévent, Hesdin et Fruges. À dominante rurale, l'espace présente une offre médicale particulièrement peu dense : 8,8 généralistes pour 10 000 habitants contre 10,8 en moyenne régionale, et seulement 2 spécialistes pour 10 000 habitants contre 5 en moyenne régionale. En outre, la couverture hospitalière est partielle : outre l'hôpital de Saint-Pol-sur-Ternoise, la patientèle doit accéder aux centres des espaces voisins (Montreuil, Saint-Omer, Béthune, Arras) avec un temps d'accès qui excède le plus souvent la demi-heure.

Part de personnes sans diplôme : 15,2 %

Nord-Pas-de-Calais : 17,5 %

Part de diplômés du supérieur : 18,4 %

Nord-Pas-de-Calais : 24,1 %

**Part des élèves et étudiants de 15 à 59 ans : 9,8 %
(soit 13 300 personnes)**

Nord-Pas-de-Calais : 12,9 %

Part des personnes de 25-34 ans sans diplôme : 10 %

Nord-Pas-de-Calais : 12,3 %

Nombre de médecins pour 10 000 habitants :

- 8,8 généralistes

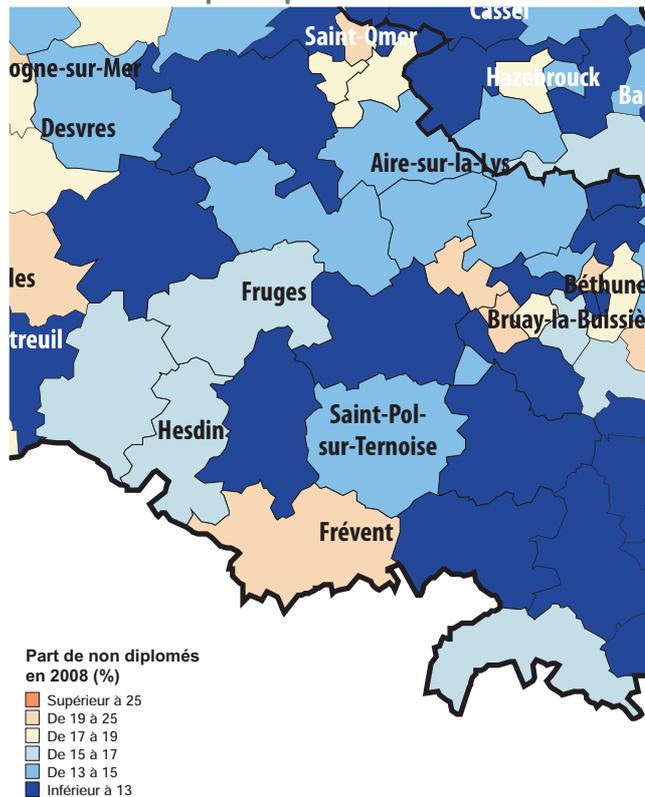
- 2,0 spécialistes

Pour le Nord-Pas-de-Calais :

- 10,8 généralistes

- 5,1 spécialistes

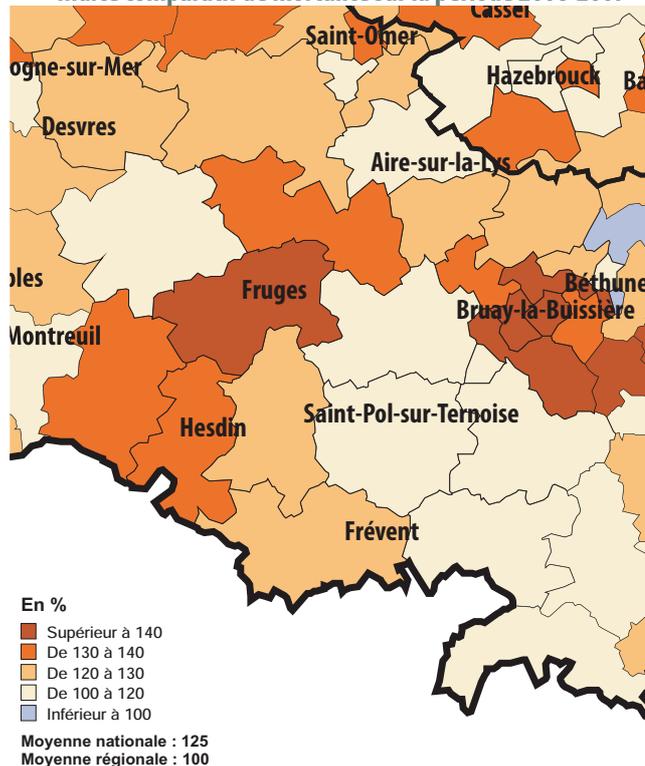
Part des non-diplômés parmi les 15-59 ans non scolarisés



© IGN - Insee 2012

Source : recensement de la population 2008, exploitation complémentaire (Insee).

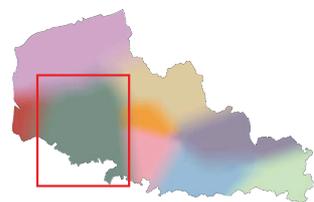
Indice comparatif de mortalité sur la période 2006-2009



© IGN - Insee 2012

Source : ORS Nord-Pas-de-Calais.

Focus : Des risques de dépendance énergétique potentiellement plus fréquents



Distance des déplacements domicile-travail et recours à la voiture en 2008

Espace	Distance moyenne (km)	Distance médiane (km)	Part des trajets en voiture (%)
Lillois	14,7	6,7	72,0
Nord Littoral	16,0	5,3	78,6
Sud littoral	16,2	5,4	79,8
Avesnois	17,4	7,1	77,4
Hainaut-Sambre	17,4	6,8	77,7
Artois-Gohelle	17,4	8,3	81,9
Arrageois	18,5	7,3	78,8
Cambrésis	18,7	8,2	79,0
Vallées et Plateaux ruraux	19,4	9,9	81,9
Région	16,4	6,8	76,7

Source : recensement de la population 2008 exploitation principale (Insee).

Des trajets plus longs, effectués plus souvent en voiture

De part sa physionomie particulièrement rurale et l'implantation des pôles d'emplois en bordure ou à l'extérieur de l'espace, les actifs en emploi résidents des Vallées et Plateaux ruraux ont recouru plus souvent qu'ailleurs à la voiture et effectuent des trajets plus longs. En effet, chaque jour, les navetteurs de l'espace parcourent en moyenne 19,4 km pour se rendre sur leur lieu de travail, soit 3 km de plus qu'en moyenne régionale. Près de 82 % de ces trajets s'effectuent en outre en voiture, contre près de 77 % en région. Qu'il s'agisse du recours à la voiture ou la distance des trajets domicile-travail quotidien, l'espace Vallées et Plateaux ruraux se distingue très nettement des autres espaces de la région.

Par ailleurs, le moindre niveau d'équipement des communes de l'espace, notamment de la gamme supérieure (hôpitaux, spécialités médicales, agence Pôle emploi ...) réduit l'accessibilité des résidents de l'espace à ces équipements et favorise des déplacements plus longs, principalement effectués en voiture. En effet, le trajet pour accéder à un équipement de la gamme intermédiaire est en moyenne de 6 minutes dans l'espace contre 3 minutes en moyenne régionale, et de 14 minutes pour les équipements de la gamme supérieure contre 7 minutes en région. Ces temps de trajet traduisent des distances parcourues plus élevées, synonymes d'un budget de déplacement plus soutenu qu'en moyenne dans les autres espaces pour les trajets du quotidien.

Un quart des résidences chauffées au fioul

L'habitat de l'espace présente aussi des caractéristiques propres, le parc de logement étant presque exclusivement constitué de maisons individuelles. Seuls 7 % des logements de l'espace sont en effet des appartements contre 27 % en région. En matière de chauffage, les résidents de l'espace ont recours au gaz de ville ou de réseau, mais dans une proportion plus faible qu'en région. Les logements de l'espace se distinguent par un usage beaucoup plus fréquent du fioul, avec plus du quart des résidences principales utilisant ce combustible comme source de chauffage contre près de 10 % en région. De fait, les ménages des Vallées et Plateaux ruraux sont potentiellement exposés à une précarité énergétique liée aux problématiques de chauffage du logement.

Résidences principales selon le combustible du logement en 2008

Unité : %

	Vallées et Plateaux ruraux	Région
Chauffage urbain	0,0	2,5
Gaz de ville ou de réseau	31,0	57,5
Fioul (mazout)	25,5	9,8
Electricité	19,3	20,5
Gaz en bouteille ou citerne	2,9	1,4
Autre	21,3	8,3
Ensemble résidences principales	100,0	100,0

Source : recensement de la population 2008 exploitation principale (Insee).

Part des maisons dont la construction est antérieure à 1949 : 43,5 %
Nord-Pas-de-Calais : 43,2 %

Part des maisons dans les résidences principales : 93 %
Nord-Pas-de-Calais : 73 %

Des migrations résidentielles ...

Un espace résidentiel attractif pour les personnes d'âge actif

Les Vallées et Plateaux ruraux présentent un solde migratoire déficitaire vis-à-vis des autres régions françaises, les principaux flux s'établissant en direction de la Picardie et l'Île-de-France. Néanmoins, ses échanges se réalisent prioritairement avec les autres espaces régionaux (trois quarts du total des migrations) et l'excédent migratoire interne compense largement le déficit externe : entre 2003 et 2008, les Vallées et Plateaux ruraux ont gagné en total près de 92 habitants pour 10 000 au jeu des migrations résidentielles.

Du point de vue des migrations internes à la région et compte tenu des populations respectives, cet espace est celui qui enregistre le plus fort excédent : près de 200 habitants pour 10 000 sur la même période. Cette attractivité résidentielle peut être rapprochée du renouveau récent des espaces ruraux, qui bénéficient d'une extension des mouvements de périurbanisation au-delà des seules couronnes périurbaines. Les mouvements migratoires sont à relier aux étapes du cycle de vie : le territoire perd en effet des jeunes âgés de 18 à 29 ans, quittant le territoire pour réaliser leurs études supérieures ou pour leur insertion professionnelle, mais gagne des personnes d'âge actif, le plus souvent des familles avec enfants, venues s'installer pour le cadre de vie de qualité ou le moindre coût du foncier. Ces familles proviennent essentiellement de l'espace Lillois et de l'espace Artois-Gohelle.

Si l'espace est globalement excédentaire, une vision plus fine, à l'échelle des cantons, apporte quelques éclairages complémentaires. Ainsi les zones les plus éloignées des pôles d'emploi, localisées au centre de l'espace à la frontière picarde, perdent des habitants au jeu des migrations. Au contraire, les territoires situés aux marges de l'espace gagnent le plus et concentrent les flux les plus importants, notamment vis-à-vis de la zone de l'Audomarois et de l'espace Artois-Gohelle.

Immigration 2003-2008 : 24 000 habitants

Part interne : 82 %

Part externe : 18 %

Émigration 2003-2008 : 22 000 habitants

Part interne : 69 %

Part externe : 31 %

Taux de migration nette global 2003-2008 :

92 pour 10 000 habitants

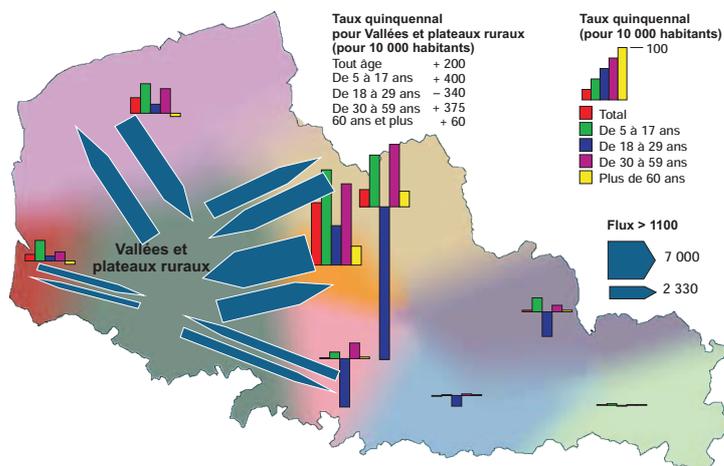
Taux de migration nette interne 2003-2008 :

198 pour 10 000 habitants

Taux de migration nette externe 2003-2008 :

- 106 pour 10 000 habitants

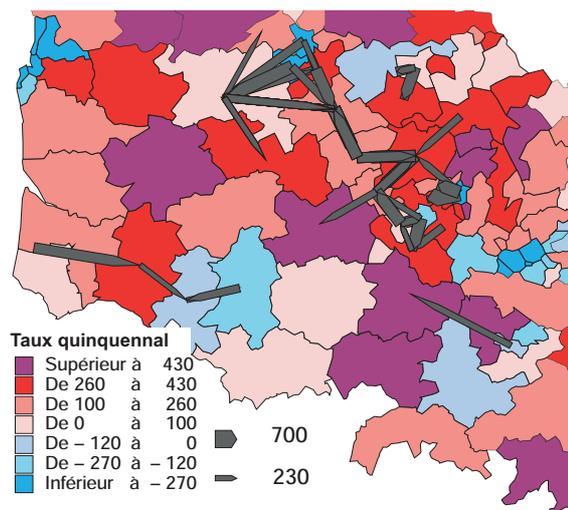
Taux quinquennal de migration nette, interne à la région, vis-à-vis de chacun des espaces régionaux et principaux flux



© IGN - Insee 2013

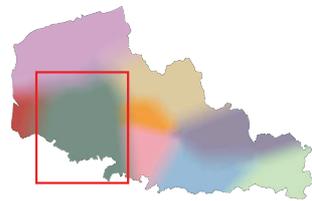
Source : recensement de la population 2008 (Insee)

Taux quinquennal de migration nette, interne à la région, des cantons et principaux flux



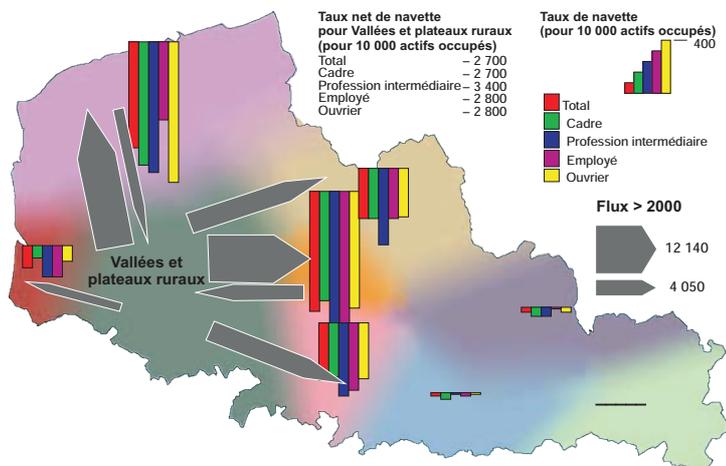
© IGN - Insee 2013

Source : recensement de la population 2008 (Insee).



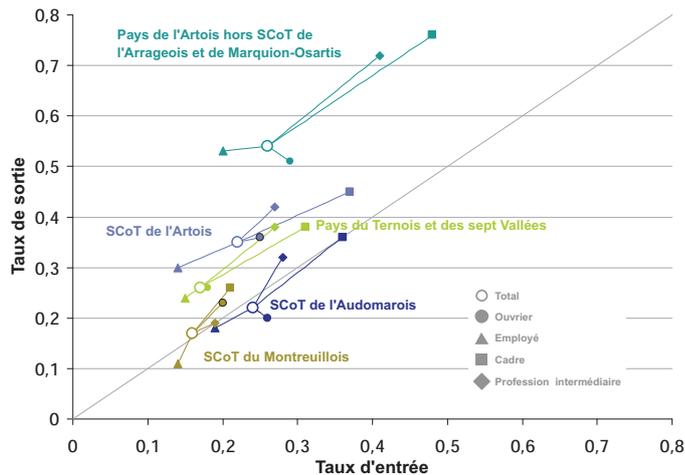
... Aux migrations alternantes

Taux net de navetteurs, interne à la région, vis-à-vis de chacun des espaces régionaux et principaux flux



© IGN - Insee 2013
Source : recensement de la population 2008 (Insee).

Taux d'entrée - sortie des SCoT de l'espace, par catégories socioprofessionnelles



Source : recensement de la population 2008 (Insee)

Un solde domicile-travail déficitaire en lien avec le caractère résidentiel du territoire

Si les Vallées et Plateaux ruraux sont bénéficiaires du point de vue des migrations résidentielles, une large partie des actifs qui viennent s'y installer continuent à travailler sur les pôles d'emploi situés en dehors de l'espace (Béthune, Lens, Saint-Omer, Arras ou encore Lille). Dès lors, ce territoire est nettement déficitaire en termes de migrations alternantes. Si près de 11 600 actifs viennent chaque jour travailler sur ce territoire, 38 700 font le chemin inverse. Cette mécanique est la même quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle (CS) considérée : le solde des flux domicile-travail est déficitaire pour chacune d'entre-elles et ce, vis-à-vis de chacun des autres espaces régionaux. Les ouvriers semblent s'orienter prioritairement vers le Nord Littoral, et plus précisément vers la zone industrielle de l'Audomarois, tandis que les employés et les professions intermédiaires s'orientent vers l'espace Artois-Gohelle.

Cette structuration des migrations alternantes se retrouve à l'échelle locale : les taux de sortie sont quasi systématiquement supérieurs aux taux d'entrée et ce, quelle que soit la CS envisagée. C'est particulièrement le cas du Pays de l'Artois hors SCoT d'Arras et de Marquion-Osartis : pour chaque CS retenue, plus de la moitié des actifs occupés travaillent en dehors de leur territoire de résidence. Ces territoires sont en effet localisés à la jonction de plusieurs pôles d'emploi importants, en particulier ceux d'Arras ou de Lens. Le phénomène est accentué pour les cadres et les professions intermédiaires, généralement plus mobiles, catégories pour lesquelles le taux de sortie atteint près de 75 %.

Entrées d'actifs occupés : 11 600

Part interne : 92 %

Part externe : 8 %

Sorties d'actifs occupés : 38 700

Part interne : 90 %

Part externe : 9 %

Part des frontaliers : 1 %

Ouvrier	Taux d'entrée : 0,20 Taux de sortie : 0,44
Employé	Taux d'entrée : 0,11 Taux de sortie : 0,37
Profession intermédiaire	Taux d'entrée : 0,24 Taux de sortie : 0,51
Cadre	Taux d'entrée : 0,36 Taux de sortie : 0,54

Équipements et accessibilité

Un accès limité aux équipements au coeur des zones les plus rurales

L'espace des Vallées et Plateaux ruraux constitue un vaste territoire à vocation plutôt résidentielle, comprenant les zones les plus rurales de la région et aucune agglomération majeure. La densité d'équipements est la plus faible parmi les espaces régionaux : 8,4 équipements pour 10 000 habitants, soit presque deux fois moins qu'en moyenne régionale. En outre, les équipements sont essentiellement concentrés sur deux zones : la première le long d'un axe reliant Montreuil à Saint-Pol-sur-Ternoise, avec des extensions vers Fruges et Frévent ; la seconde localisée sur le croissant nord de l'espace, d'Aire-sur-la-Lys à Bruay-la-Buissière. Sur ces deux zones, les temps d'accès aux équipements sont plus faibles que pour le reste de l'espace.

Néanmoins, il existe une différence importante entre ces deux zones. Les habitants résidant le long de l'axe Montreuil - Saint-Pol-sur-Ternoise ont certes accès à des équipements mais demeurent très éloignés (plus de 30 minutes) des pôles de services : ils n'ont donc pas accès à une commune regroupant un panel suffisamment large et diversifié d'équipements. À l'inverse, les personnes résidant sur le croissant nord ont un accès plus aisé aux pôles de services des espaces contigus (Boulogne-sur-Mer, Saint-Omer, Béthune). Ainsi, 27,5 % de la population de l'ensemble de l'espace est localisée à moins de 20 minutes d'un pôle de service, soit une proportion équivalente à celle de l'espace Avesnois et bien supérieure à celle du Sud littoral. En outre, de nombreux actifs résidant sur ce croissant nord travaillent en dehors de l'espace, au sein des pôles d'emploi des espaces voisins qui constituent également des pôles de services, profitant ainsi des équipements disponibles via leur lieu de travail. Pour la population localisée dans les zones les plus rurales, le long de la frontière picarde ou au coeur de l'espace, les conditions d'accès restent plus difficiles, du fait de l'éloignement des équipements et de l'absence de voie de communication rapide. Cette faible accessibilité, couplée à l'importance du vieillissement sur cet espace, questionne plus particulièrement l'organisation des services à la personne destinés aux séniors et la gestion sanitaire et sociale de la dépendance.

Densité d'équipements pour 10 000 habitants en 2012

Gamme supérieure ajustée

Vallées rurales : 8,4

Région : 15,2

Dont le domaine de la santé

Vallées rurales : 6,8

Région : 10,7

Dont le domaine de l'enseignement

Vallées rurales : 0,7

Région : 1,4

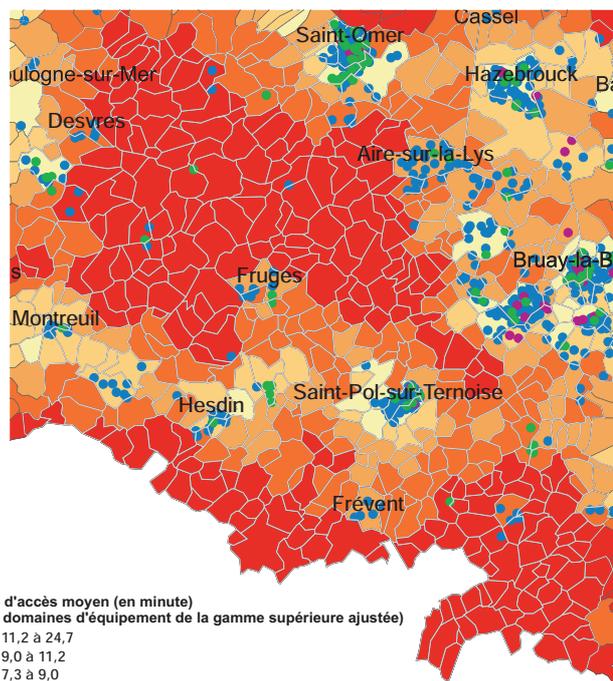
Part de la population de l'espace localisée...

à moins de 10 minutes d'un pôle : 0 %

de 10 à 20 minutes d'un pôle : 27,5 %

à plus de 20 minutes d'un pôle : 72,5 %

Temps d'accès aux équipements de la gamme supérieure ajustée et densité d'équipements pour la santé, l'enseignement et les loisirs-culture



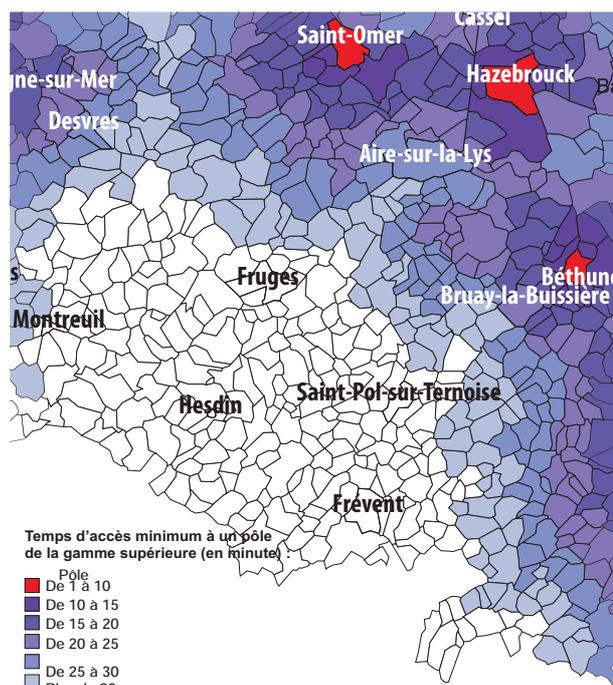
Temps d'accès moyen (en minute)
(Aux 5 domaines d'équipement de la gamme supérieure ajustée)

- De 11,2 à 24,7
- De 9,0 à 11,2
- De 7,3 à 9,0
- De 5,7 à 7,3
- De 0,0 à 5,7
- Équipement de santé de la gamme supérieure ajustée
- Équipement d'enseignement de la gamme supérieure ajustée
- Équipement de culture, loisir de la gamme supérieure ajustée

© IGN - Insee 2013

Source : base permanente des équipements 2012 (Insee).

Pôles de la gamme supérieure ajustée et aires d'influence



Temps d'accès minimum à un pôle
de la gamme supérieure (en minute) :

- Pôle
- De 1 à 10
- De 10 à 15
- De 15 à 20
- De 20 à 25
- De 25 à 30
- Plus de 30

© IGN - Insee 2013

Source : base permanente des équipements 2012 (Insee).